



Séance spéciale

Lundi 17 juin 2013, 12 heures

Présidence de M. Katamine

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
M^{ME} NKOSAZANA DLAMINI ZUMA,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DE L'UNION AFRICAINE**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

C'est un honneur pour moi de saluer, au nom de la Conférence, notre invitée Son Excellence M^{me} Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de la Conférence, M. Guy Ryder, qui va dire quelques mots pour souhaiter la bienvenue à M^{me} Dlamini Zuma.

*Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE*

M^{me} Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine, nous sommes heureux de vous accueillir à notre Conférence et à l'OIT. Militante et médecin, vous avez eu une carrière politique bien remplie dans votre propre pays, l'Afrique du Sud, et vous êtes en outre la première femme à la tête de la Commission de l'Union africaine. Cette année marque le cinquantième anniversaire de l'Union africaine et il est célébré autour du thème du panafricanisme et de la renaissance africaine.

J'ai non seulement eu le privilège de participer à ces commémorations tenues à Addis-Abeba et qui ont confirmé la montée en puissance de l'Afrique, mais j'ai pu aussi constater par moi-même l'engagement des dirigeants africains et leur enthousiasme pour consolider les réussites de l'Afrique.

Votre présence aujourd'hui est d'autant plus chargée de sens qu'elle nous donne la possibilité de célébrer avec vous la renaissance africaine. Plus important encore, nous pouvons réfléchir ensemble à la manière dont l'OIT peut et doit y contribuer.

C'est en 1965 qu'a été forgé le partenariat entre l'OIT et l'Union africaine qui, à l'époque, s'appelait Organisation de l'Unité africaine. Au fil des ans, nous avons eu l'honneur de collaborer dans bien des domaines, notamment avec la Commission du travail et des affaires sociales.

Notre principe fondateur, je cite: «Tous les êtres humains ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales», est à la base de tout ce que fait l'OIT, notamment en Afrique.

Il est extrêmement encourageant de voir que les valeurs de l'OIT sont très largement reconnues par les pays africains comme éléments clés de leur développement. Beaucoup de ces pays ont ratifié l'ensemble de nos huit conventions fondamentales, témoignant ainsi leur engagement en faveur des principes et des droits fondamentaux au travail.

L'Afrique avance. En outre, la croissance économique des pays africains leur permet de réduire la pauvreté et de progresser dans la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent. Pourtant, la croissance sans emploi constitue un défi pour le continent africain, comme pour tous les autres.

Aujourd'hui, l'Union africaine est à l'avant-garde des efforts collectifs du continent pour atteindre les objectifs de développement de l'Afrique.

Le monde du travail traverse de profonds changements, ainsi que je l'ai souligné dans mon rapport à la Conférence. Cette situation et les tendances en cours auront des répercussions en Afrique, comme partout ailleurs et plusieurs sujets ont un rapport direct avec le programme de panafricanisme et la renaissance africaine.

Parmi les domaines d'action prioritaires que vous avez identifiés, j'ai noté entre autres: investir dans les gens afin que tous les enfants d'Afrique, filles et garçons, aient un meilleur avenir; se concentrer sur les petites et moyennes entreprises ainsi que sur les microentreprises, sur le développement rural et l'industrialisation pour relever le défi de la création d'emplois, notamment pour les jeunes et venir à bout de la pauvreté; lutter contre les inégalités sociales qui augmentent; donner aux femmes une autonomie accrue; et promouvoir la solidarité et l'intégration.

Alors que l'OIT se lance dans un processus de réforme et de renouveau, nous-mêmes avons recensé huit domaines d'importance critique qui, à mon avis, correspondent étroitement aux besoins et aux priorités de l'Afrique.

Ce serait un honneur de mettre notre travail dans ces domaines au service de la renaissance africaine. La coopération antérieure entre l'OIT et les institutions de l'Union africaine nous apporte beaucoup d'expériences pertinentes. Je pense, par exemple, aux domaines suivants.

Élimination de la pauvreté: L'OIT a contribué activement au premier Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, qui a eu lieu à Ouagadougou en 2004. Alors que nous nous approchons maintenant de «Ouagadougou+10», l'OIT est prête à intensifier sa coopération avec ses États Membres

africains et avec la Commission de l'Union africaine pour faire progresser encore nos objectifs communs.

Emploi des jeunes: L'Afrique est la région qui a la population la plus jeune du monde, et nous avons travaillé ensemble pour faire de l'emploi des jeunes une priorité, appuyée par un ensemble de politiques intégrées qui associe des politiques macroéconomiques et des politiques actives du marché du travail. L'Afrique peut récolter des dividendes démographiques, mais, pour cela, elle doit réduire le déficit d'emplois de façon rapide et collective.

Développement du secteur privé: Notre collaboration a couvert des questions comme l'entrepreneuriat des femmes, le renforcement des capacités et la promotion de la diversification économique.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il faut encourager la protection sociale, concrétiser les droits du travail et favoriser le dialogue social.

Une partie importante de l'histoire contemporaine de l'Afrique, c'est l'assurance, l'énergie, le dynamisme et la créativité.

Alors que l'Agenda de l'Afrique 2063 prend forme, nous ne doutons pas que vous allez consacrer une énergie considérable à la tâche de transformation du paradigme économique, social et culturel de l'Afrique et que vous allez concrétiser cette vision d'un continent prospère où règne la paix.

Vous avez parlé de la nécessité que l'Afrique reprenne en main son histoire, l'histoire de son passé, de son présent et de son avenir, et qu'elle raconte ses propres histoires. Nous sommes très honorés que vous ayez choisi de venir à l'OIT aujourd'hui pour continuer de raconter l'histoire de votre continent.

Je ne pourrais pas conclure aujourd'hui sans dire que nos pensées vont aussi au Président Mandela. Nous lui envoyons tous nos vœux. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, écoutons ses paroles: «Qu'il y ait justice pour tous! Qu'il y ait la paix pour tous! Qu'il y ait du travail, du pain, de l'eau et du sel pour tous!»

Nous sommes impatients de vous écouter et nous vous souhaitons, une fois encore, une très cordiale bienvenue.

Original anglais: M^{me} DLAMINI ZUMA (Présidente de la Commission de l'Union africaine)

Permettez-moi de vous remercier, M. Ryder, de m'avoir invitée à prendre la parole devant cette auguste assemblée à l'occasion de la 102^e session de la Conférence internationale du Travail, mais également de vos paroles aimables et de vos souhaits de prompt rétablissement adressés au Président Mandela. Nous lui envoyons tous des pensées positives car il n'est plus considéré seulement comme un Sud-Africain, il représente pour toute la planète tout ce que l'être humain réunit en lui de bon.

Je me réjouis de vos recommandations sur la création d'emplois, la protection sociale et le dialogue social pour les milliards de travailleurs de notre village mondial, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes défavorisées des zones rurales. Il y a trois semaines, comme vous l'avez dit, nous avons célébré le cinquantième anniversaire de l'OUA et de l'UA, ce qui nous a donné l'occasion de réfléchir à notre passé, mais aussi d'envisager l'avenir avec espoir et de nous mettre d'accord sur ce qu'il faudra faire au cours des cinquante prochaines années pour réaliser pleinement les objectifs de l'Union africaine, à savoir construire une Afrique unie, prospère

et en paix avec elle-même et qui ait sa place dans les affaires du monde. Les dirigeants africains sont unanimes pour dire que la création d'emplois est l'un des principaux moyens d'atteindre ces objectifs, et cette unanimité s'est retrouvée dans la Déclaration solennelle et dans les décisions prises lors du sommet. Au cours de ces deux réunions, les dirigeants africains ont renouvelé leur engagement à intensifier les efforts déployés aux niveaux des pays et du continent pour lutter contre la pauvreté et le chômage en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes et des femmes. Déjà, en avril de cette année, au cours de la neuvième session ordinaire de la Commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine, les participants avaient déclaré unanimement que la promotion de l'emploi et de la protection sociale devrait être un enjeu mondial et constituer un objectif séparé dans le programme de développement pour l'après-2015.

Je voudrais également mentionner une initiative commune de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de l'OIT qui va également dans le sens de la promotion de l'emploi des jeunes et qui, nous l'espérons, sera rapidement adoptée et mise en œuvre. Pour résumer, cette initiative conjointe comporte trois grands volets: i) fourniture de conseils et organisation d'activités de sensibilisation pendant la phase d'élaboration des politiques sur l'emploi des jeunes; ii) interventions directes en faveur des jeunes, et notamment création d'emplois de qualité et durables, développement des compétences entrepreneuriales et apport d'une première expérience; et iii) production et partage de connaissances. La transformation de l'OUA en UA a été l'occasion de mettre en avant le programme de l'organisation dans le domaine économique et social et en matière d'intégration. Le Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui s'est tenu en 2004 à Ouagadougou a jeté les bases de la stratégie de l'Union en matière d'emploi. En 2008, cette dernière a adopté son cadre de politique sociale pour l'Afrique, qui comporte 18 priorités, parmi lesquelles le travail, l'emploi et la protection sociale. La mise en œuvre de ce cadre occupe une place centrale dans le plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA.

L'accent mis par l'Union africaine sur l'emploi des jeunes est essentiel compte tenu de l'évolution démographique du continent. Selon toutes les estimations, notre continent est jeune, toujours plus jeune. On estime que d'ici à 2025, les jeunes africains représenteront un quart de la population mondiale des moins de 25 ans. En 2040, la moitié de la population mondiale sera africaine et, naturellement, composée en majorité de femmes et de jeunes filles. Ce qui veut dire que dans cinquante ans, la population active mondiale comptera près de 1,1 milliard de travailleurs africains. Par contre, la Banque africaine de développement estime qu'à l'heure actuelle, les jeunes ne représentent que 37 pour cent de la population active dans l'économie officielle, alors qu'ils constituent globalement 60 pour cent des chômeurs. Nous devons donc impérativement investir pour nos peuples, dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'éducation, et permettre aux Africains d'acquérir les compétences qui feront d'eux des membres productifs de la société. Mais pour trouver un emploi correct, les jeunes doivent être em-

employables, c'est-à-dire préparés à répondre aux besoins des professions et de l'économie actuelles. L'éducation qu'ils reçoivent doit par conséquent les aider à s'adapter aux réalités économiques de notre temps et leur donner les compétences dont ils ont besoin pour être des travailleurs productifs et, mieux encore, des créateurs d'emplois. Dès lors, nous devons aussi mettre l'accent sur les sciences et les techniques, sur les TIC, sur l'innovation et la recherche-développement dans tous les domaines de l'activité humaine, et c'est sur ces domaines que l'éducation doit porter en priorité si l'on veut que l'Afrique devienne prospère et pacifique.

Prenez le cas des TIC. Notre jeunesse les a très rapidement adoptées, et dans certains cas améliorées, notamment dans le secteur bancaire. Un investissement judicieux en faveur des jeunes et des femmes peut apporter une formidable contribution au développement social, économique et culturel de l'Afrique, faute de quoi nous allons au devant de graves déconvenues. Par ailleurs, les gouvernements nationaux doivent créer un environnement économique, politique et social favorable à l'épanouissement des jeunes.

Comme je l'ai dit précédemment, pour trouver un emploi, les jeunes doivent être employables, mais nous devons bien entendu explorer aussi les secteurs susceptibles de créer des emplois. Le continent est doté d'abondantes ressources naturelles, dont certaines sont encore inexploitées. Il ne manque ni de terres arables ni de minerais. Ses côtes et ses océans recèlent des trésors. Si nous savons les exploiter judicieusement et au profit de nos peuples, ces ressources offrent de belles perspectives pour l'industrialisation et la prospérité économique de l'Afrique. Le continent a un gros potentiel sur le plan agricole. Nous sommes persuadés qu'il peut nourrir tous ses habitants, voire une partie du monde. Si l'Afrique transformait et exportait sa production, les milliards de dollars qui en sortent aujourd'hui pour l'achat de produits alimentaires importés pourraient y rentrer sous forme de recettes d'exportation.

La modernisation de l'agriculture et de la pêche permettra d'améliorer la productivité. Nous devons également investir dans les moyennes et petites entreprises agricoles et de pêche et dans les usines de transformation, ce qui stimulera la production et la création d'emplois au niveau local.

L'autre domaine clé pour la création d'emplois est la création d'infrastructures, véritable moteur de la croissance économique dont l'absence peut constituer un frein important au développement. Nous avons, bien entendu, déjà développé un programme, le programme PIDA, qui couvre tout le continent et porte sur tous les types d'infrastructures, notamment les routes, les chemins de fer, les voies maritimes et les voies aériennes, mais aussi les TIC et l'énergie.

Des travaux sont déjà en cours au niveau des communautés économiques régionales, mais il faut aller plus loin. Nous avons pour ambition de relier toutes les régions et tous les pays du continent d'ici à 2063. Les Africains doivent donc aussi investir dans le secteur des transports maritimes, dont ils sont complètement absents. Une présence africaine sur les grandes voies maritimes et la possession de compagnies de transport maritime pourraient favoriser les échanges entre les Etats insulaires et le reste du continent, mais aussi mettre fin à l'isolement géographique de ces Etats en assurant la

circulation en sécurité des biens et des personnes. Le tourisme intra-africain bénéficiera lui aussi de ces avancées. Et toutes ces activités créeront bien entendu des emplois pour les jeunes, les femmes et les Africains dans leur ensemble.

La production énergétique est essentielle, surtout pour l'industrialisation; celle de l'Afrique subsaharienne se situe aujourd'hui au même niveau que celle de l'Espagne, alors que sa population est vingt fois plus importante que celle de cette dernière. Les statistiques nous indiquent que, entre 2006 et 2009, 28 pour cent seulement de la population africaine avait accès à l'électricité, contre 70 pour cent dans d'autres pays en développement. Il est donc capital que l'Afrique investisse davantage dans le secteur énergétique – notamment dans les filières solaire, géothermique, hydroélectrique – pour être à même d'assurer sa restructuration dans les domaines économique et social. Ces investissements contribueront également à la création d'emplois.

En faisant le nécessaire pour répondre à l'ensemble des besoins du continent africain en matière d'infrastructures, de transports, d'énergie, de TIC et d'industrialisation, nous nous donnerons les moyens de développer les échanges commerciaux entre pays africains, mais aussi de promouvoir le commerce extérieur et le tourisme intracontinental, et d'accroître ainsi le revenu des habitants.

Nous devons en outre harmoniser nos réglementations et renforcer la coopération pour améliorer la circulation des personnes et des biens et accélérer la création d'emplois, notamment en faveur des jeunes et des femmes.

Le tourisme constitue également un riche potentiel en matière de créations d'emplois. La prospérité de ce secteur profite à de nombreux autres domaines d'activité – de l'important secteur de l'hôtellerie et de la restauration aux petits vendeurs de souvenirs et d'objets artisanaux, en passant, entre autres, par les transports.

L'Afrique est réputée pour la richesse de sa faune et de sa flore et la diversité de ses écosystèmes; le secteur touristique y reste cependant peu développé, en raison de la mauvaise qualité des infrastructures et de sa dépendance vis-à-vis de la demande extérieure. A quoi s'ajoute le fait que ce secteur ne fait guère d'efforts pour attirer les touristes africains, étant à tort convaincu que les Africains ne souhaitent pas faire du tourisme sur leur propre continent. Cette situation doit changer, et nous sommes déterminés à faire le nécessaire à cet effet.

Dans le cadre de l'Union africaine, nous nous efforçons de trouver les moyens d'aider les Etats membres à mettre en évidence la diversité de leurs cultures, de leurs écosystèmes, de leurs merveilleux paysages et à consolider un secteur qui n'ait pas pour seule finalité de satisfaire la curiosité des étrangers mais qui soit apte à soutenir les échanges culturels intracontinentaux et puisse contribuer à la mise en valeur de notre héritage culturel, qui est si riche. En allant dans ce sens, nous faciliterons la création d'emplois, et attirerons les regards sur la beauté de notre continent – dont je suis persuadée qu'elle reste inégalée, ce que je vous invite à venir constater par vous-mêmes.

Les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer, qui est de mettre en place des conditions favorables à la création d'emplois décents et durables. Je suis pleinement consciente des difficultés auxquelles est confronté tout gouvernement qui se propose à la fois de mettre en œuvre des politiques macroéco-

nomiques fondées sur l'inclusion et la redistribution et de relancer la croissance économique.

Dans la préface d'un ouvrage qui montre comment les Seychelles ont réussi à transformer leur économie sur une très courte période, le Président du pays, M. Michel, fait observer que s'il arrive si fréquemment que les économies s'enfoncent dans la crise, c'est uniquement parce que les dirigeants, redoutant des troubles sociaux, n'osent pas prendre des décisions difficiles. Il ajoute qu'il a quant à lui décidé de placer l'avenir de son pays au-dessus de toutes les autres considérations, notamment politiques. Telle était la voie à suivre pour celui qui estimait qu'il était important que la population des Seychelles change d'état d'esprit, et rompe notamment avec une situation de dépendance pour afficher clairement sa volonté d'autonomie. Ce qui vaut pour la population des Seychelles ne vaut-il pas pour nous tous?

L'exemple des Seychelles montre bien qu'il est possible de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques capables à la fois de soutenir la croissance et d'améliorer les conditions de vie de la population. Cette réussite, je dois le préciser, est due en partie aux investissements consacrés au système éducatif – l'école y est gratuite et obligatoire –, au secteur de la santé – les soins sont gratuits – et au logement – des logements bon marché ont été mis à la disposition des citoyens à faible revenu. Ce qui montre que le pays a su tenir compte non seulement des impératifs macroéconomiques, mais aussi des enjeux sociaux.

L'expérience des Seychelles montre que, même si les fondamentaux sont satisfaisants, l'Afrique a encore besoin de dirigeants courageux et visionnaires, d'une planification de qualité et d'une forte capacité de mise en œuvre si elle veut réaliser l'objectif de l'Union africaine, qui est de construire un continent uni, prospère, intégré, en paix avec lui-même.

Les gouvernements doivent également promouvoir la protection sociale des travailleurs en mettant en place une législation qui les protège contre les licenciements arbitraires et leur garantisse des conditions de travail salubres. Il importe également que la protection sociale englobe la sécurité de l'emploi pour les femmes, et traite notamment la question du suivi de la grossesse, des congés de maternité payés et des soins aux enfants. Des progrès ont été réalisés dans ce domaine, mais il y a encore beaucoup à faire. Les gouvernements doivent également mettre en place une législation qui encourage le dialogue social sur le lieu de travail, que ce soit entre la direction et les travailleurs ou entre les employeurs et les syndicats.

Je souhaiterais également aborder brièvement la question des migrations de main-d'œuvre, question qui reste hautement problématique partout dans le monde et qui va sans doute le rester dans les années à venir, sachant que les jeunes, en Afrique et ailleurs, vont être de plus en plus nombreux à vouloir quitter leur pays en quête d'un travail et d'un salaire décents.

En Afrique, ce phénomène concerne les jeunes des deux sexes. On constate malheureusement que ces jeunes se répartissent en deux catégories: d'une part ceux qui, bien formés, peuvent s'attendre à trouver un bon emploi, d'autre part ceux qui, sans qualifications et de ce fait particulièrement fragilisés, sont exposés à un sort moins heureux – travail domestique, salaire de misère, exploitation sexuelle,

tel est souvent leur lot. Il importe donc de trouver des solutions à ce problème.

Il nous incombe aussi d'accélérer l'intégration économique régionale, d'accélérer les échanges entre pays africains, d'accélérer la mise en place des infrastructures, de mettre en place une gestion coordonnée du marché du travail, d'améliorer les services et la productivité et de faciliter la libre circulation des biens et des personnes sur le continent. Mais il faut également, et ce point est d'une importance capitale, doter notre jeunesse de toutes les compétences professionnelles nécessaires pour qu'elle soit en mesure, si elle souhaite s'installer à l'étranger, d'obtenir un emploi décent et d'échapper aux abus auxquels l'expose sa vulnérabilité actuelle. Les diverses mesures que je viens de mentionner, qui visent toutes à transformer notre économie, auront en outre pour effet d'inciter les Africains qualifiés qui ont émigré à revenir sur le continent et d'endiguer la fuite des cerveaux.

Je tiens pour conclure à souligner qu'il y a lieu d'être pleinement optimiste en ce qui concerne le continent africain; les économies africaines ont en effet enregistré une croissance forte et soutenue au cours des dix dernières années, même au cœur de la tourmente économique. Mais pour que cette croissance soit durable, il importe que nous concrétisions tous les engagements que je viens d'évoquer et que nous avons pris dans le but de transformer véritablement notre économie.

L'Union africaine s'est engagée pour les cinquante années à venir et au-delà à moderniser l'Afrique – j'espère que le délai nécessaire sera plus court –, à poursuivre l'industrialisation du continent, à transformer nos économies de manière à pouvoir offrir à tous les travailleurs africains, quels que soient leurs domaines d'activité, des services sociaux ainsi qu'un travail et un salaire décents. Nous sommes déterminés à redoubler d'efforts pour promouvoir la création d'emplois, éradiquer la pauvreté, soutenir la croissance et assurer une répartition équitable des richesses, notamment en faveur des femmes et des jeunes.

Nous invitons nos partenaires internationaux, et en particulier l'OIT, à se joindre à nous et à soutenir les efforts que nous déployons pour accroître la productivité et les revenus de cette catégorie de travailleurs, et mettre en place les conditions propres à assurer leur intégration progressive dans l'économie officielle – la majorité des travailleurs africains exercent encore leur activité dans le secteur informel, mais la prospérité de l'Afrique passe par le dépérissement de ce secteur. Il faut faire le nécessaire pour que les jeunes qualifiés puissent avoir un emploi, et devenir eux-mêmes des créateurs d'emplois.

Je vous souhaite à tous une fin de session fructueuse et me félicite de la collaboration entre nos deux organisations.

Je vous remercie. *Chokran. Thank you.*

Original anglais: Le PRÉSIDENT

M^{me} Zuma, je vous remercie de vos paroles aimables et fort instructives. Vous êtes célèbre pour votre franc-parler, rafraîchissant et direct, et aujourd'hui vous avez fait honneur à votre réputation.

Votre vie incarne beaucoup des combats que mène l'OIT à travers le monde: la lutte contre la pauvreté, contre la discrimination, contre l'oppression sous toutes ses formes, la lutte pour

l'égalité des chances; dans votre carrière, vous avez montré la mesure du possible.

Depuis votre activité comme médecin engagé en politique, votre mandat de ministre de la Santé dans votre pays et jusqu'au ministère des Affaires étrangères, vous avez toujours cherché à donner au peuple des avantages concrets.

Vous n'avez eu de cesse de montrer votre engagement, et je vous cite: «à libérer tout homme, toute femme et tout enfant des conditions abjectes et dés-humanisantes de la pauvreté».

Dans votre rôle actuel de Présidente de la Commission de l'Union africaine, entre toutes les voix qui s'élèvent en faveur du développement et de la

justice sociale sur le continent africain, la vôtre compte parmi les plus puissantes et vous avez souligné que les jeunes et les femmes seront la force vive de la croissance économique. Sous votre houlette, l'Union acquerra, à n'en pas douter, une force accrue pour faire émerger une Afrique paisible et prospère qui puisse prendre sa place légitime dans le monde. L'OIT, soyez en convaincue, travaillera à vos côtés.

A nouveau, M^{me} Dlamini Zuma, tous nos remerciements d'être venue aujourd'hui vous adresser à notre assemblée.

(La séance est levée à 12 h 45.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M ^{me} Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine	1
--	---

.....
: Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact :
: sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais- :
: sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem- :
: plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence :
: sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>. :
:.....